

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2022

Date de la convocation : 8 décembre 2022

Date d'affichage de la convocation : 8 décembre 2022

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Nombre de conseillers municipaux présents : 13 Nombre de pouvoir : 1

Nombre de votants : 14

Etaient présents : M. FORÊT Alain, Maire ; M. BUSSON Gérard, Mme HUBERT Chantal, M. PEUDENIER Michel Adjoints ; M. MOUTEL Joseph, M. VANNIER Denis, M. BOULANGER Jean-Luc, Mme DELIN Nathalie, Mme CHAVOIX Nadine, Mme ROCHELLE Sandrine, Mme BOUILLON Muriel, M. MONTEBAULT Anthony, M. CHEREL Yvonnick.

Etait absente excusée : Mme Annie PRODHOMME a donné pouvoir à Mme Nathalie DELIN.
Mme Sandrine ROCHELLE a été désignée secrétaire de séance.

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES LE 15 DECEMBRE 2022

Délibération N° 2022-109 – **DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER SOUMIS AU DROIT DE PREEMPTION URBAIN – 3 RUE LOUISON BOBET SECTION AC 245**

Pas d'exercice du Droit de Prémption Urbain sur ces biens.

ADOPTE à l'unanimité.

Délibération N° 2022-110 – **DEVIS MARSOLIER : REMPLACEMENT DES VELUX AU LOGEMENT 1 IMPASSE DE GRENOUILLET**

Acceptation devis de 3 970.00 € HT soit 4 367.00 € TTC

ADOPTE à l'unanimité.

Délibération N° 2022-111 – **DEVIS ENTREPRISE MALLE : CONSTRUCTION D'UN MURET RUE DES CHARMILLES**

Acceptation devis de 4 868.25 € HT soit 5 841.90 € TTC

ADOPTE à l'unanimité.

Délibération N° 2022-112 – **HONORAIRES TRAVAUX SALLE DE SPORTS**

Acceptation des honoraires de ADG Architecture pour 900.00 € HT soit 1 088.00 € TTC

ADOPTE à l'unanimité.

Délibération N° 2022-113 – **FINANCEMENT DES TRAVAUX DE RENOVATION DE LA MAIRIE ET DES BATIMENTS ANNEXES – EMPRUNT LA BANQUE POSTALE**

Souscription d'un emprunt de 700 000 € auprès de LA BANQUE POSTALE, durée 25 ans, taux fixe de 3.23 %

ADOPTE à l'unanimité.

Délibération N° 2022-114 – **PROCEDURE DE RECRUTEMENT D'UN AGENT D'ENTRETIEN**

Création de l'emploi d'agent d'entretien sur le grade d'adjoint technique, d'adjoint technique principal 2^{ème} classe et d'adjoint technique principal 1^{ère} classe.

ADOPTE à l'unanimité.

Délibération N° 2022-115 – **RECENSEMENT DES AGENTS RECENSEURS – INDEMNITES DES AGENTS RECENSEURS**

Recrutement de 4 agents en CDD pour le recensement de 4 districts. Indemnités forfaitaires allant de 780 € à 1 080 € et d'indemnités kilométriques allant de 50 € à 100 € suivant l'importance du district.

ADOPTE à l'unanimité.

Délibération N° 2022-116 – **DECISION MODIFICATIVE N°4**

Section d'investissement

Article 2111 Terrains nus	- 34 000.00 €
Opération 23 Terrains	
Article 2313 constructions	+ 34 000.00 €
Opération 77 Aménagement Mairie	

ADOPTE à l'unanimité.

Délibération N° 2022-117 – **DECISION MODIFICATIVE N°5**

Section d'investissement

Article 020 Dépenses imprévues	- 400.00 €
Article 1641 Emprunt en euros	+ 400.00 €

ADOPTE à l'unanimité.

Délibération N° 2022-118 – **DECISION MODIFICATIVE N°6**

Section d'investissement

Article 020 Dépenses imprévues	- 230.00 €
Article 2041412 Subventions d'équipements versées aux communes	+ 230.00 €
Opération 44 Divers Aménagements	

ADOPTE à l'unanimité.

Délibération N° 2022-119 – **A.L.SH. ARC EN CIEL BUDGET PREVISIONNEL 2023**

Acceptation du budget 2023 avec versement d'une subvention de la commune de 28 266.94 € à L'Association Familles Rurales Fédération Départementale 35

ADOPTE à l'unanimité.

Délibération N° 2022-120 – **REVERSEMENT DE LA TAXE D'AMENAGEMENT**

Acceptation des termes de la convention de reversement de la taxe d'aménagement à Fougères Agglomération pour la zone d'activité communautaire « Cimette 2 » pour l'exercice 2023

ADOPTE à l'unanimité.

Délibération N° 2022-121 – **RESIDENCE SENIORS « AGES ET VIE » DEVIS BOUYGUES ENERGIES SERVICES POUR TRAVAUX TELZECOMMUNICATION**

Acceptation devis BOUYGUES ENERGIES SERVICES pour 6 006.00 € HT soit 7 203.60 € TTC

ADOPTE à l'unanimité.

Délibération N° 2022-122 – **RIPAME : MODIFICATION AU 1^{er} JANVIER 2023**

Acceptation de l'adhésion de la commune de BEAUCÉ au sein du Relais Petite Enfance, validation des termes de la convention de fonctionnement entre les 8 communes composant le Relais Petite Enfance, acceptation de la clé de répartition (14%) et du calcul de la participation financière de la commune pour 2023. Les élus proposent de nommer le Relais Petite Enfance : RPE de 7 lieux,

ADOPTE à l'unanimité.

Délibération N° 2022-123 – **SUBVENTION POUR RAID HUMANITAIRE 4L TROPHY**

Subvention de 150.00 € à Marc-Evan MARIE, domicilié à LA CHAPELLE JANSON, qui participe à l'édition 2023 du 4L TROPHY

ADOPTE à l'unanimité.

Délibération N° 2022-124 – **DECISION MODIFICATIVE N°7**

Section d'investissement

Recettes

Article 1641 Emprunt en euros 700 000.00 €

Dépenses

Article 2313 Immobilisation en cours 700 000.00 €

Opération 77 Travaux aménagement mairie

ADOPTE à l'unanimité.

Fait à LA CHAPELLE JANSON, le 21 décembre 2022.

Le Maire, Alain FORÊT.

